

APPEL DE DOSSIERS

...Ce n'est pas fini!
Jacques Baril



Intégration d'une série d'œuvres d'art public aux entrées Nord et Est de la Ville de Malartic

MISE EN CONTEXTE

En 2018, la Ville de Malartic a adopté sa nouvelle image de marque, laquelle témoigne de la vitalité de ce carrefour de l'Abitibi-Est.

La Ville souhaite lancer un appel de projets afin d'intégrer à ses entrées Nord et Est **deux œuvres d'art public extérieures et permanentes**.

Ces œuvres s'ajouteront au circuit des œuvres d'art public bien présent dans le paysage des Malarticois.

Les œuvres devront être d'une **hauteur minimale de 5 mètres** (à partir du dessus du monticule). Un panneau d'identification de l'artiste et de l'œuvre sera installé à proximité des œuvres. Les informations sur l'artiste et l'œuvre seront également affichées sur le site web de la Ville et dans les communications du lancement des nouvelles entrées de ville.



Photo de l'entrée actuelle du côté Est de la ville



Positionnement des deux entrées de ville

1. Entrée Nord (direction Rivière-Héva)
2. Entrée Est (direction Val-d'Or)

LES OBJECTIFS DU PROJET

- ▶ Accueillir les gens avec une œuvre d'art;
- ▶ Se démarquer par l'unicité des entrées de la ville;
- ▶ Faire appel à un(e) artiste professionnel(le) de la région;
- ▶ Embellir les secteurs des entrées Nord et Est de la ville;
- ▶ Démocratiser l'art public auprès de la population.

CRITÈRES

- ▶ Une sculpture autoportante prenant appui au sol;
- ▶ Le volume sculptural doit être visible de la route.

Caractéristiques recherchées pour les œuvres

- ▶ Les œuvres pourraient être fragmentées, morcelées ou non.

THÈMES

Principaux :

- ▶ Famille, génération;
- ▶ Plein air, nature;
- ▶ Qualité de vie.

Secondaires :

- ▶ Vitalité;
- ▶ Renouveau.



VILLE DE
MALARTIC

APPEL DE DOSSIERS

Intégration d'une série d'œuvres d'art public aux entrées Nord et Est de la Ville de Malartic

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES

Les matériaux composant les œuvres devront être :

- ▶ durables et résistants aux intempéries;
- ▶ résistants aux chocs accidentels et au vandalisme;
- ▶ d'une durée de vie 20 ans dans la mesure où un entretien régulier est prévu;
- ▶ d'un entretien minimal;
- ▶ composés de matériaux compatibles.

Les œuvres devront également répondre aux critères techniques suivants :

- ▶ être conçues de façon à ne pas pouvoir y grimper;
- ▶ être conçue afin de minimiser la charge d'accumulation de neige et prévoir qu'aucun déneigement de l'œuvre et dégagement de la neige ne sera fait autour de l'œuvre en saison hivernale.

ANCRAGE ET ÉCLAIRAGE

- ▶ Les œuvres devront être visibles en soirée et la nuit.
- ▶ En fonction du concept et en collaboration avec l'artiste, l'éclairage des œuvres est prévu.
- ▶ Les œuvres seront fixées sur des ancrages déjà en place.

CONTRAINTE

- ▶ Intégrer un panneau **Bienvenue à Malartic** avec le logo de la Ville;
- ▶ Intégrer le panneau de sautage de la Mine Canadian Malartic au projet des entrées de ville;
- ▶ Les sites d'installation des œuvres sont en bordure de la route 117 (Transcanadienne). Certaines contraintes peuvent découler des conditions émises par le ministère des Transports du Québec.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les critères d'admissibilités sont les suivants :

- ▶ Le projet s'adresse à un ou des artistes professionnels ou semi-professionnel(le) résidant sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;
- ▶ Présentation d'un concept inédit, innovateur et attrayant en ayant une qualité d'évocation pour la région (voir libellé de la thématique);
- ▶ L'œuvre ne devra contenir aucune publicité ou matériel promotionnel;
- ▶ Aucune œuvre à caractère offensant (violent, sexiste ou raciste);
- ▶ L'œuvre doit respecter le droit d'auteur. Elle doit être entièrement originale et ne comporter aucune reproduction.

BUDGET

- ▶ Le budget de réalisation de ce projet est de 20 000 \$ incluant les matériaux, cachets, droits et installation.

Le Grand Déménagement
Jacques Baril



DOCUMENTS REQUIS & CONTENU DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Votre document devra comprendre :

- ▶ Lettre d'intention;
- ▶ Description et esquisse du projet de la série de deux œuvres;
- ▶ Présentation de l'artiste ou du collectif et coordonnées;
- ▶ Maquette à l'échelle 1/15 (facultatif)

Ces documents devront être envoyés, avant le 17 juillet 2021, à l'attention de :

M. Tommy Auger-Cadieux, directeur du Service des loisirs et de la culture par courriel :

tacadieux@ville.malartic.qc.ca
la poste :

Ville de Malartic, 901, rue Royale,
Malartic (Québec), J0Y 1Z0



VILLE DE
MALARTIC

APPEL DE DOSSIERS

Intégration d'une série d'œuvres d'art public aux entrées Nord et Est de la Ville de Malartic

ÉTAPES ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Étape 1 : Lettre d'intention

Étape 2 : Présentation de projet par maquette

Le ou les artistes présélectionnés à partir des lettres d'intention sont invités à présenter une maquette à l'échelle 1/15 accompagnée d'un document expliquant le concept de l'œuvre et contenant des devis techniques, budgétaire et d'entretien ainsi qu'un échéancier¹. Le devis technique inclut des spécifications sur les matériaux utilisés, l'assemblage des composantes, ainsi que sur les matériaux, leur traitement proposé et l'installation de l'œuvre, dont ses ancrages.

Étape 3 : Annonce du projet sélectionné

Le comité de sélection recommandera le projet suite à son analyse au conseil de ville.

Les critères de sélection sont les suivants :

- ▶ Respect des exigences et des critères;
- ▶ Qualité esthétique et originalité du concept proposé;
- ▶ Réalisme de l'échéancier et du budget proposé;
- ▶ Expérience du ou des artistes.

1: Une rémunération est prévue pour les artistes sélectionnés pour faire une maquette

ÉCHÉANCIER

Date limite de dépôt des lettres d'intention : 16 juillet 2021

Sélection des artistes invités à produire une maquette : 23 juillet 2021

Sélection par le jury : 31 août 2021

Réalisation des œuvres : Automne 2021

PERSONNE RESSOURCE

Tommy Auger-Cadieux
directeur du Service des loisirs et de la culture
Ville de Malartic
819 757-3611 poste 240
tacadieux@ville.malartic.qc.ca

Joyau d'une valeur inestimable
Diane Auger



bienvenue
à Malartic!



VILLE DE
MALARTIC